

ANNEXE A LA MODIFICATION DE LA DELIBERATION 18/294AC
DISPOSITIF DES PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES
AGENTS DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

Est modifié dans l'article 4.1 relatif aux aides à la famille :

La mesure concernant l'allocation pour frais de garde enfants de moins de 4 ans, le tableau de participation employeur, comme suivant :

QF mensuels	Jusqu'à 1000€	De 1001€ à 1500€	De 1501€ à 2000€	De 2001€ à 2500€	De 2501€ à 3000€	Plus de 3000€
(enfant de moins de 4 ans)	60% des frais de garde	50%	40%	30%	20%	10%

La mesure concernant l'allocation pour frais de garde enfants de 4 à 6 ans (maternelle) et de 6 à 10 ans (jusqu'à la fin du cycle de primaire), le tableau de participation employeur, comme suivant :

QF mensuels	Jusqu'à 1000€	De 1001€ à 1500€	De 1501€ à 2000€	De 2001€ à 2500€	De 2501€ à 3000€	Plus de 3000€
Enfants en maternelle et en primaire	60% des frais de garde	50%	40%	30%	20%	10%

La mesure concernant l'allocation rentrée scolaire, le tableau des montants alloués, comme suivant :

QF mensuels	Jusqu'à 1000€	De 1001€ à 1500€	De 1501€ à 2000€	De 2001€ à 2500€	De 2501€ à 3000€	Sup à 3000€
5-11 ans	100 €	90 €	70 €	50 €	40 €	30 €
12-15 ans	140 €	130 €	120 €	100 €	70 €	50 €
16-18 ans	150 €	140 €	130 €	110 €	80 €	70 €
19-21 ans	260 €	240 €	190 €	160 €	150 €	120 €

La mesure concernant les aides Noël Adultes (chèques cadeaux), le tableau des montants alloués, comme suivant :

QF mensuels	Jusqu'à 1000€	De 1001€ à 1500€	De 1501€ à 2000€	De 2001€ à 2500€	De 2501€ à 3000€	Sup à 3000€
Montant chèques cadeaux	160€	130€	120€	100€	80€	50€

Est modifié l'article 4.4 relatif aux chèques vacances, comme suivant:

Principe

Dans le cadre de l'aide aux loisirs, des chèques vacances seront octroyés aux agents.

Ils constituent une aide de l'employeur permettant aux agents de partir en vacances. Le montants chèques vacances est progressif en fonction des tranches de quotient familial et varie de 60€ à 320€ pour la tranche de quotient familial la plus faible.

Montants

Les chèques vacances sont accordés aux agents sous conditions de revenus dans les conditions suivantes :

QF mensuels	Jusqu'à 1000€	De 1001€ à 1500€	De 1501€ à 2000€	De 2001€ à 2500€	De 2501 à 3000€	Sup à 3000€
Montants	320 €	230 €	170 €	140 €	90 €	60 €